



Rapport moral et d'orientation 2019/2020

Comme il est demandé pour toute AG, voici le rapport moral et d'orientation de la saison 2019/2020.

Avant COVID :

La saison n'avait pas mal commencé malgré une baisse sensible du nombre de licenciés (surtout chez les M9, M11 et M13). On s'y attendait comme toutes les années préolympiques. En escrime, il y a augmentation du nombre d'adhérents à la rentrée qui suit les JO et au fur et à mesure des années, il y a diminution.

D'autre part, nous avons envoyé un questionnaire aux personnes qui ne s'étaient pas réinscrites pour en connaître les raisons. Pour la majorité, il s'agissait de changement de sport.

Comme tous les ans, la commune demande aux clubs des volontaires pour participer au Marathon du Beaujolais. 5 personnes un peu mouillées ont passé la fin de matinée et le début d'après-midi à 3 endroits pour en assurer la sécurité.

Avec à l'aide financière de la mairie, le club a investi dans une cible électronique. Celle-ci sera par ailleurs utilisée non seulement pour les entraînements mais aussi à l'occasion du Téléthon, des journées portes ouvertes et de la fête du club.

Le 7 décembre nous avons organisé le Téléthon et notre AG de la saison 2018/2019. Journée clôturée comme d'habitude par le pot de l'amitié.

Vous pourrez lire les interventions dans les écoles et autres du Maître Mariannick Tatangelo dans le rapport sportif.

Arrivée de la COVID :

Dès début février, les protocoles commencent à se mettre en place. Les annulations s'enchaînent : Parcours du cœur, 3^{ème} tournoi du Rhône, stage des vacances de printemps, fête du club ...

Achat de produit désinfectant, de masque, de sopalin ... mise en place d'un protocole défini par la fédération française d'escrime ...

Puis le confinement arrive. Il va falloir mettre le maître d'armes en chômage partiel ce qui va entraîner une baisse de son salaire. La CA se réunit en visio et le club ayant un peu d'argent de côté décide à l'unanimité le maintien de son salaire.

Les aides de l'état se mettent en place (chômage partiel, réduction des charges). Bref, on s'en sort mieux. Pas question de faire du bénéfice avec ses aides. Nous décidons de prévoir des aides pour la saison prochaine.

Pendant le confinement notre maître nous lance des défis à mettre en vidéo. On ne peut pas dire que ce fut un franc succès.

Début juin, nous avons l'autorisation de reprendre les entraînements avec certaines catégories et bien entendu, un protocole très strict. Il nous faut aussi l'accord de la mairie. Accord que nous avons

obtenu suite à des échanges qui se sont très bien passés entre la mairie et le club. Je tiens à préciser que ce ne fut pas le cas pour certains clubs du Rhône qui n'ont pas pu reprendre.

Suite aux différentes aides et au fait que le club a été fermé pendant de nombreuses semaines, nous avons décidé de la mise en place d'aide d'un montant équivalant à la cotisation payée pour un trimestre sous 2 formes différentes. Soit un avoir pour la saison 2020/2021, soit un don avec reçu fiscal. Sur 101 licenciés qui pouvaient y prétendre, 43 ont opté pour le don et 34 pour l'avoir.

D'ordinaire, les tireurs se déplaçant à plus de 60 km pour des compétitions et ou logeant dans un hôtel avaient une réduction sur la cotisation. D'autre part, la licence des personnes faisant parti du conseil d'administration était payée par le club. Nous avons décidé de supprimer ces aides.

Je tiens encore à remercier le bon état d'esprit de nos licenciés qui ont très bien compris que nous faisons le maximum pour maintenir le club. Je veux remercier aussi le dévouement sans faille de notre maître d'armes ainsi que tous les membres du conseil d'administration. Merci aussi à la mairie avec laquelle nous entretenons de très bonnes relations.

En espérant retrouver une situation normale, prenez soin de vous et de vos proches. N'oubliez pas les gestes barrières.

Dominique CLERC président du Cercle d'Escrime de Gleizé Beaujolais.